

Conseil d'administration réuni en formation plénière Séance du 27 novembre 2020

Délibération CA-2020-66

Approbation de l'achat du pavillon au clocher et du bâtiment 2A de la ZAC départementale Chérioux

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;

Vu la présentation du projet de commercialisation 2020 ZAC Départementale CHERIOUX commercialisation 2020 lors du conseil d'administration du 27 novembre 2020.

Considérant que le Conseil départemental du Val-de-Marne a engagé une démarche de revalorisation du domaine départemental Chérioux situé sur la commune de Vitry-sur-Seine avec la création de la ZAC départementale le 25 février 2011 ;

Considérant que l'objectif est de créer un pôle Emploi-Formation-Recherche tout en préservant les qualités paysagères, environnementales et architecturales du site ;

Considérant que l'Université souhaite l'implantation d'un établissement de formation au sein de la ZAC départementale de Chérioux ;

Considérant que l'université souhaite formuler une proposition d'achat pour le pavillon avec clocher qui représente 802 m² de surface de plancher pour un montant de 224 560 euros HT, soit 269 472 euros TTC ;

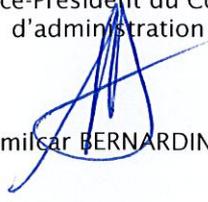
Considérant que l'université souhaite formuler une autre proposition d'achat pour le lot 2A composé d'un bâtiment qui représente 5 034 m² de surface de plancher pour un montant de 1 409 520 euros HT, soit 1 691 424 euros TTC ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 27 novembre 2020 en formation plénière, à l'unanimité des 27 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE : Approuve l'achat du pavillon au clocher et du bâtiment 2A de la ZAC départementale Chérioux

Fait à Créteil, le 27 novembre 2020

Le Vice-Président du Conseil
d'administration


Amílcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil.